

Image not found or type unknown



Carte de résident (10 ans)

Par **Eric**, le **15/02/2012** à **00:21**

Bonjour,
J'ai actuellement 21 ans, je suis né en France et j'ai vécu en France pendant 5 ans de façon continue à partir de l'âge de 16 ans.
J'aimerais savoir si je bénéficie la carte de résident (10 ans). Sachant que je ne travaille pas.
Cordialement